

REPUBLIQUE DU NIGER



MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME SECTORIEL EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES DU MHA
2017**

Mai 2018

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABN	Autorité du Bassin du Niger
AEP	Alimentation en Eau Potable
AFD	Agence Française de Développement
AFDH	Approche Fondée sur les Droits Humains
AIEA	Agence Internationale de l'Energie Atomique
ANR	Aide Non Remboursable
ATPC	Assainissement Total Piloté par les Communautés
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BID	Banque Islamique de Développement
BIE	Budget d'Investissement de l'Etat
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BPO	Budget Programme par Objectifs
BRHU/SU	Bureau de Régulation de l'Hydraulique Urbaine et Semi-Urbaine
CFA	Communauté Financière d'Afrique
CREA	Commission Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DDHA	Direction Départementale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
DGA	Direction Générale de l'Assainissement
DGH	Direction Générale de l'Hydraulique
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DHP/ES	Direction de l'Hygiène Publique et de l'Education à la Santé
DPPD	Document Pluriannuel de Programmation des Dépenses
DRFM	Direction des Ressources Financières et du Matériel
DRHA	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
EPEM	Equivalent-Point d'Eau Moderne
FDAL	Fin de Défécation à l'Air Libre
FPMH	Forage équipé de Pompes à Motricité Humaine
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
HANEA	Haute Autorité Nigérienne à l'Energie Atomique
IEC	Information Education Communication
INS	Institut National de la Statistique

IRH/SIGNER	Inventaire des Ressources Hydrauliques/Système d'Information Géographique du Niger
MCF	Mécanisme Commun de Financement
MH/A	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MICSS3	Enquête à indicateurs multiples
NA	Non Applicable
ND	Non Déterminé
OMD	Objectifs du Millénaires pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAEPA	Programme d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement
PANGIRE	Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PASEHA	Programme d'Appui au Secteur Eau, Hygiène et Assainissement
PC	Puits Cimenté
PCD	Plate-forme de Collecte de Données
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEA	Poste d'Eau Autonome
PEAMU	Projet Eau et Assainissement en Milieu Urbain
PEM	Point d'Eau Moderne
PLEA	Plan Local Eau et Assainissement
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
PROSEHA	Programme Sectoriel Eau, Hygiène et d'Assainissement
PTF	Partenaire Technique et Financier
RGP/H	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SEEN	Société d'Exploitation des Eaux du Niger
SOPHAB	Stratégie Opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base
SPEN	Société de Patrimoine des Eaux du Niger
SPP	Station de Pompage Pastorale
TA_t	Taux d'Accès théorique
TC_g	Taux de Couverture géographique
TP	Taux de Panne
UGE	Unité de Gestion des Eaux
WASH	Water Sanitation And Hygien

Table des matières

I-	Bilan de la mise en œuvre des actions	7
1.1.	Sous-programme « Alimentation en eau potable »	7
1.2.	Sous-programme « Hygiène et assainissement »	13
1.3.	Sous-Programme «Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau »	18
1.4.	Sous-programme « Gouvernance »	22
1.5.	Sous-programme « Hydraulique pastorale »	28
II-	Bilan d'exécution financière de 2017	33
2.1.	Présentation du budget 2017 du MH/A et son évolution par rapport à 2016.....	33
2.2.	Situation globale de l'exécution budgétaire au 31 décembre 2017	33
2.3.	Situation globale de l'exécution des emprunts et des ANR au 31 décembre 2017	34
2.4.	Exécution financière par sous-programmes du PROSEHA.....	37
III-	Evolution des principaux indicateurs et analyse des résultats	38
3.1.	Sous-programme 1 « Alimentation en eau potable »	38
3.2.	Sous-programme 2 « Hygiène et assainissement »	41
3.3.	Sous-programme 3 « Connaissance, suivi et protection des ressources en eau ».....	42
3.4.	Sous-programme 4 « Gouvernance ».....	42
3.5.	Sous-programme 5 « Hydraulique pastorale »	43
IV-	Difficultés rencontrées et solutions envisagées	44
V-	Programmations de l'année 2018	45

Tableaux

Tableau 1:	Réalisations physiques d'ouvrages en milieu rural	8
Tableau 2:	Réalisations physiques consolidées d'ouvrages en milieu rural sur la période 2016-2017.....	9
Tableau 3:	Répartition des ménages desservis par région sur la période 2016-2017	10
Tableau 4:	Réalisation physique de 2017 dans les 54 centres concédés en 2017 à la SPEN.	11
Tableau 5:	Réalisations physiques sur la période 2016-2017 dans les 54 centres concédés en 2017 à la SPEN.	12
Tableau 6:	Mise en œuvre de l'ATPC dans les villages de DAL en 2017	14
Tableau 7:	Certification FDAL des villages sur la période 2016-2017	15

Tableau 8: Latrines familiales et ouvrages d'eaux grises réalisés en 2017	16
Tableau 9: Latrines publiques et kits de lavage de mains réalisés en 2017	17
Tableau 10: Produits liés au renforcement de capacité de la DGA en 2017	18
Tableau 11: Répartition par région des ouvrages d'observation du réseau national de suivi piézométrique	20
Tableau 12: Enregistreurs automatiques installés par région	20
Tableau 13 : Evolution des besoins annuels totaux sur la période 2015-2025 sous-secteur économique	22
Tableau 14: Résultat de l'appui à la MOCT	26
Tableau 15: Répartition des PLEA par région au 31 décembre 2017	27
Tableau 16: Répartition des agents « eau et assainissement » par région au 31 décembre 2017	27
Tableau 17 : Réalisation et réhabilitation des PCP et SPP en 2017	30
Tableau 18 : PCP et SPP réalisés et réhabilités sur la période 2016-2017	31
Tableau 19 : Taux de réalisation de la cible de 2020 en termes de PCP	31
Tableau 20 : Taux de réalisation de la cible de 2020 en termes de SPP	31
Tableau 21: Budget 2017 du MHA et son évolution par rapport à 2016	33
Tableau 22: Situation globale de l'exécution budgétaire au 31 décembre 2017	33
Tableau 23: Exécution des emprunts et des ANR au 31 décembre 2017	35
Tableau 24: Exécution financière par sous-programme du PROSEHA sur la période 2016-2017	37
Tableau 25: Situation des indicateurs relatifs à l'objectif opérationnel 11a	38
Tableau 26: Situation des indicateurs relatifs à l'objectif opérationnel 11a	41
Tableau 27: Situation des indicateurs relatifs au sous-programme 2	41
Tableau 28: Situation des indicateurs relatifs au sous-programme 4	42
Tableau 29: Difficultés rencontrées et solutions envisagées dans la mise en œuvre des actions en 2017	44
Tableau 30: Programmation 2018 du MHA	46

Figures

Figure 1: Evolution des réalisations et des prévisions des eqPEM sur la période 2016-2017	10
Figure 2: Evolution des prévisions et des réalisations des MD sur la période 2016-2017	10
Figure 3: Répartition par région des villages FDAL en 2017	15
Figure 4: Evolutions des réalisations et des prévisions de certification FDAL des villages sur la période 2016-2017	15
Figure 5: Répartition par région des latrines familiales réalisées en 2017	16

Figure 6: Répartition par région des ouvrages eaux grises réalisés en 2017	16
Figure 7: Répartition par région des latrines scolaires et édicules publics réalisés en 2017	17
Figure 8: Répartition par région des kits de lavages de mains produits en 2017	17
Figure 9: Répartition en pourcentage des nouveau éqPEM	30
Figure 10: Répartition en pourcentage des éqPEM réhabilités.....	30
Figure 11: Echelle de services de l'hydraulique villageoise de 2017	39
Figure 12:: Echelle de services en hydraulique villageoise de 2017niveau national	39
Figure 13:: Carte du taux d'accès théorique à l'eau potable.....	40
Figure 14:: Echelle de services en hydraulique urbaine de 2017	41

Introduction

Adopté le 09 mai 2017 par le gouvernement comme instrument pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable relatifs à l'eau potable et à l'assainissement, le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA) à l'horizon 2030 a deux (2) objectifs généraux : (i) assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous et (ii) contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'hydraulique pastorale. Il s'intègre dans le Plan de Développement Economique et Social du Niger sur la période 2017-2021.

Le PROSEHA est structuré en cinq (5) sous-programmes correspondant à chacun de ses objectifs spécifiques. Ces sous-programmes sont :

- Le sous-programme « Alimentation en Eau potable » ;
- Le sous-programme « Hygiène et Assainissement » ;
- Le sous-programme « Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau » ;
- Le sous-programme « Gouvernance » ;
- Le sous-programme « Hydraulique Pastorale »

L'avancement annuel du PROSEHA est analysé au niveau national lors d'une revue sectorielle à travers le rapport Annuel du MHA élaboré par la Direction des Etudes et de la Programmation et soumis à l'examen et à l'adoption du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et de ses partenaires techniques et financiers.

Le présent rapport annuel s'inscrit dans ce cadre et est établi sur la base de plusieurs sources d'informations. Il s'agit principalement des rapports bilan 2017 des régions et de la SPEN, du rapport 2017 sur les indicateurs validés par le Comité Technique Permanent de Validation des Indicateurs sur l'Eau et l'Assainissement, des rapports annuels des directions régionales, générales et transversales du MHA. Ces rapports fournissent des données sur les programmations et les réalisations physiques et financières de l'année 2017, les difficultés rencontrées ainsi que les solutions envisagées.

Le rapport est structuré en cinq (5) parties à savoir :

- Le bilan de mise en œuvre des actions ;
- L'évolution des principaux indicateurs et analyse des résultats ;
- Le bilan financier du programme
- Les difficultés rencontrées et les solutions envisagées.
- Programmation de l'année 2018

I- Bilan de la mise en œuvre des actions

1.1. Sous-programme « Alimentation en eau potable »

L'objectif du sous-programme est à l'horizon 2030, d'assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable. Cet objectif se réalise à travers deux objectifs opérationnels : (i) Objectif opérationnel n°11a : Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu rural et (ii) Objectif opérationnel n°11b : Assurer l'accès universel à l'eau potable à un coût abordable en milieu urbain.

1.1.1. Objectif opérationnel n°11a : Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu rural

Le bilan enregistré dans le cadre de cet objectif opérationnel est présenté en deux (2) points en rapport avec les résultats attendus des actions réalisées.

R1101 : Le taux d'accès des populations aux services optimaux est de 25% (ménages desservis) et le taux d'accès des populations aux services basiques est de 50% (bornes fontaines, PEA)

Les réalisations d'ouvrages validées lors de l'atelier bilan 2017-programmations 2018 sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 1: Réalisations physiques d'ouvrages en milieu rural

	Programmations	Réalisations	Taux de réalisation (%)	Réalisations des régions							
				AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	NIAMEY	TAHOUA	TILLABERI	ZINDER
Réalisations d'infrastructures AEP											
PEA	206	176	85,4	5	46	19	13	0	3	22	68
Mini-AEP (1 village)	83	43	51,8	1	2	10	10	0	1	13	6
AEP multi-villages	77	45	58,4	0	2	14	24	0	1	1	3
Extensions mini AEP (nouvelles BF)	65	69	106,2	0	1	6	29	0	25	3	5
Puits cimentés villageois	173	60	34,7	0	4	22	14	0	8	4	8
FPMH	648	433	66,8	19	95	29	55	0	6	166	63
Nouveaux EqPEM	4 283	2 415	56,4	43	511	529	435	0	102	392	403
Nouveaux Ménages Desservis en Eau Potable	86 550	48 050	55,5	600	10 300	11 950	9 150	0	2 200	5 550	8 300
Réhabilitations d'infrastructures AEP											
Puits cimentés villageois	148	98	66,2	1	2	13	33	5	15	9	20
FPMH	97	114	117,5	7	5	11	0	4	0	36	51
PEA/AEP	40	16	40,0	0	0	4	3	0	6	3	0
EqPEM réhabilités	285	301	105,6	8	7	66	33	9	30	77	71

Source : MHA, Bilan 2017

Ce tableau montre qu'en 2017, 2 415 EqPEM ont été réalisés sur 4 283 programmés soit un taux de réalisation de 56,4% et 301 EqPEM réhabilités sur 285 programmés soit un taux de réalisation de 105,6%. La réalisation des PEA, des Mini-AEP simples et des AEP Multi-villages ont permis de desservir 48 050 nouveaux ménages.

Globalement, l'avancement de la mise en œuvre de cette action sur la période 2016-2017 est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 2: Réalisations physiques consolidées d'ouvrages en milieu rural sur la période 2016-2017

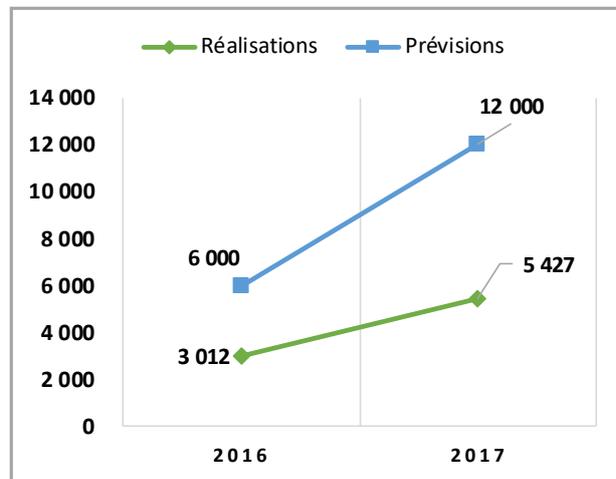
	2016	2017	Total 2016-2017	Cible 2020	% Réalisation cible 2020
Réalisations d'infrastructures AEP					
PEA	83	176	259	900	29
Mini-AEP (1 village)	110	43	153	400	38
AEP multi-villages	31	45	76	500	15
Extensions mini AEP (nouvelles BF)	175	69	244	-	-
Puits cimentés villageois	131	60	191	-	-
FPMH	467	433	900	-	-
Nouveaux EqPEM	3 012	2 415	5 427	30 000	18
Nouveaux Ménages Desservis en Eau Potable	60 350	48 050	108 400	665 000	16
Réhabilitations d'infrastructures AEP					
Puits cimentés villageois/FPMH	650	212	862	4 468	19
PEA/AEP	56	16	72	-	-
EqPEM réhabilités	694	301	995		

Source : MHA, Bilans 2016-2017

Les réalisations cumulées des PEA, des Mini-AEP et des AEP multi-villages ne sont pas significatives à cette date par rapport à la cible de 2020 comme l'indique le tableau ci-dessus.

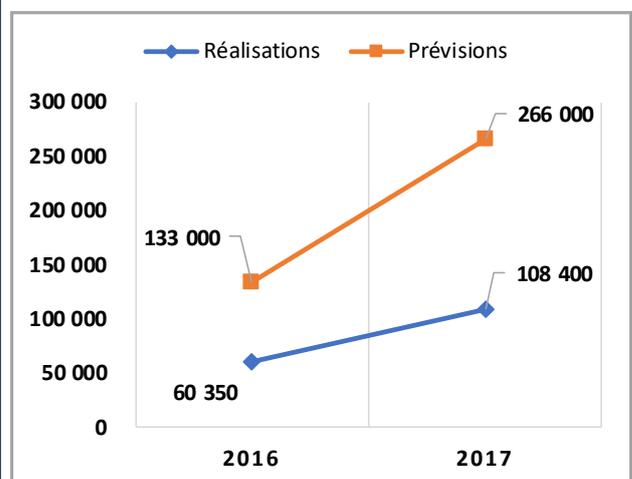
En termes de nouveaux équivalents points d'eau et de ménages desservis, les résultats atteints sont loin d'être comme le montrent les figures ci-après. Il en résulte que ces cibles ne seront pas atteintes si l'on n'augmente pas le volume des travaux pour les années à venir.

Figure 1: Evolution des réalisations et des prévisions des éqPEM sur la période 2016-2017



Source : MHA, Bilans 2016-2017

Figure 2: Evolution des prévisions et des réalisations en termes de MD sur la période 2016-2017



L'avancement de la mise en œuvre de l'action au niveau régional en termes de ménages desservis est décrit par le tableau suivant :

Tableau 3: Répartition des ménages desservis par région sur la période 2016-2017

Régions	2 016	2 017	Total 2016-2017	Cible 2020	% Réalisation cible
Agadez	1 600	600	2 200	8 820	25
Diffa	7 000	10 300	17 300	27 911	62
Dosso	6 325	11 950	18 275	54 827	33
Maradi	5 450	9 150	14 600	125 869	12
Niamey	0	0	0		-
Tahoua	24 650	2 200	26 850	140 836	19
Tillabéri	10 325	5 550	15 875	128 460	12
Zinder	5 000	8 300	13 300	178 623	7
Total	60 350	48 050	108 400	665 346	16

Source : MHA, Bilans 2016-2017

Il en découle que le taux de satisfaction des besoins en MD est de 16% au 31 décembre 2017 avec des écarts importants entre les régions. La région de Zinder enregistre le taux le plus faible qui de 7% alors que la région de Diffa connaît une nette avancée vers l'atteinte de l'objectif de 2020 avec un taux de réalisation de 62%. Ce taux pourrait s'expliquer par les interventions des partenaires en faveur des déplacés suite aux attaques de la secte Boko Haram.

R1103 : 100% des textes législatifs et réglementaires du secteur sont appliqués (y compris une tarification pour le milieu rural respectant les principes de non-discrimination et de solidarité)

L'assistance technique, financière et matérielle et le développement des ressources humaines pour l'extension des compétences et opérations du BRHU/SU aux problématiques de l'hydraulique villageoise permet l'atteinte de ce résultat.

Pour l'instant les compétences et opérations de ce bureau n'ont pas été étendues aux problématiques de l'hydraulique villageoise. Cependant il est à noter que le BRHU/SU dispose de cinq (5) cadres et deux (2) agents d'appui mis à sa disposition par le MHA en 2016. Le bureau a besoin encore de trois (3) agents dont un (1) chimiste, un (1) électromécanicien et un (1) agent d'appui. Les ressources financières utilisées par le BRHU/SU sont essentiellement issues de la redevance de régulation prévue par la loi et qui se situe à hauteur de 1,5% du chiffre d'affaires de l'opérateur fermier qu'est la SEEN. Pour l'année 2017, la redevance régulation 250 millions a été virée par la SEEN dans le compte du BRHU/SU et qui finance toutes les dépenses du bureau alors que le budget prévisionnel du bureau se chiffrait à 500 millions de FCFA.

Le BRHU/SU au titre de l'année 2017, a commandé et réceptionné du matériel roulant, des produits et équipements de laboratoire, divers matériels et consommables informatiques et des fournitures de bureau et permis le renforcement de capacités des agents ayant subis des modules de formation sur diverses thématiques (Audits des projets et des sociétés d'eau, Contrôle des installations techniques des systèmes d'alimentation en eau potable, Gestion des contrats et des contentieux en régulation dans le secteur de l'eau).

1.1.2. Objectif opérationnel n°11b : Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu urbain

Le bilan des actions exécutées en 2017 est présenté en 5 points correspondants chacun à des résultats attendus.

R1106 : Dans les 54 centres concédés en 2015, le taux d'accès des ménages aux services optimaux est de 80 % et le taux d'accès des ménages aux services basiques est de 95 %

Le tableau N° 4 ci-dessous présente les réalisations physiques enregistrées en 2017 dans le cadre de l'augmentation des capacités de production et de stockage, développement des réseaux de desserte et densification des réseaux existants.

Tableau 4: Réalisation physique de 2017 dans les 54 centres concédés en 2017 à la SPEN.

Activités	Program-mations	Réali-sations	Taux de réalisation (%)	CENTRES et FINANCEMENT
REALISATION D'INFRASTRUCTURES AEP				
Branchements sociaux	2 150	42	2,0	(Zinder, Financement Exibank de Chine); (Galmi, financement IDA)

Activités	Program-mations	Réali-sations	Taux de réalisation (%)	CENTRES et FINANCEMENT
Bornes fontaines	77	77	100,0	(Zinder, Financement Exibank de Chine); (Galmi, Famalé financement IDA); (Nadara, Financement SPEN)
Réservoirs	4	5	125,0	(Niamey, Agadez, Arlit et Famalé, financement IDA); (Agadez, financement SPEN)
Pose de conduite (Km)	14 000	14 034	100,2	Famalé, Dessa, Niamey et Agadez, Financement IDA
Station de traitement d'eau	1	1	100,0	Famalé, Financement IDA,
Pose de conduite d'adduction d'eau potable (Km)	220	220	100,0	Niamey, Agadez et Arlit, Financement AFD
Forages	2	2	100,0	Agadez, Financement SPEN
REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES AEP				
Réservoirs	4	4	100,0	Agadez, Takamanat et Dakoro, financement IDA

Source : MHA, Bilan 2017

A l'exception des branchements sociaux dont le taux de réalisation en 2017 est de 2%, les autres activités prévues par la SPEN ont été exécutées convenablement. Le faible taux de réalisation des branchements sociaux s'explique par le lancement (octobre 2017) tardif des opérations.

L'avancement de la mise en œuvre de cette action sur la période 2016-2017 est présenté dans le tableau N°5 ci-après :

Tableau 5: Réalisations physiques sur la période 2016-2017 dans les centres concédés en 2017 à la SPEN.

Activités	2016	2017	2016-2017	Cible 2017
REALISATION D'INFRASTRUCTURES AEP				
Branchements sociaux	0	42	42	26 150
Bornes fontaines	47	77	124	54
Réservoirs	1	5	6	4
Pose de conduite (Km)	188,91	14 034	14 223	227
Station de traitement d'eau	0	1	1	1
Pose de conduite d'adduction d'eau potable (Km)	134,21	220	354	20
Forages	33	2	35	1
REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES AEP				
Réservoirs	2	4	6	2

Source : MHA, Bilans 2016-2017

Ce tableau montre que sur la période 2016-2017, les objectifs fixés pour les réalisations des bornes fontaines, des réservoirs, de la pose de conduite, des stations de traitement d'eau, de la pose de conduite d'adduction d'eau potable sont atteints, ce qui n'est pas le cas pour les branchements sociaux.

R1107 : Dans les 19 nouveaux centres concédés après 2015, le taux d'accès des ménages aux services optimaux est de 50% et le taux d'accès des ménages aux services basiques est de 90%

Le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA) 2016-2030 a prévu dans un premier temps l'extension du périmètre de la concession de la SPEN à 19 nouveaux centres à l'horizon 2020 et de réaliser de nouveaux ouvrages de production, de stockage et de distribution dans ces centres.

Au 31 décembre 2017, seul le centre de Famalé (Commune de Dessa), dans la région de Tillabéri, a été transféré dans le périmètre concédé de la SPEN, et mis sous affermage avec la SEEN. Le centre de Galmi sera transféré dans le périmètre de la concession après les travaux d'optimisation en cours.

Le MHA a démarré le processus de recrutement du maître d'œuvre pour l'optimisation de 9 centres en vue de leur transfert dans le périmètre concédé de la SPEN avec l'appui financier de la BADEA. Il s'agit des centres semi-urbains dans la région de Tillabéri (Ballayara et Bonkoukou), Région de Dosso (Kiota Mayaki, Tibiri et Guéchémé) et la région de Tahoua (Badaguichiri, Déoulé, Tabotaki et Malbaza). Il ressort que la réalisation de nouveaux ouvrages de production, de stockage et de distribution dans ces centres n'a pas encore démarré.

R1109 : Renforcement de la productivité financière du système SPEN/SEEN

Un comité de révision a été mis en place et a procédé à l'élaboration d'un arrêté relatif à la révision du prix de l'eau. La note technique de présentation de cet arrêté a été produite.

R1110 : L'hydraulique urbaine réalise les prévisions de prêts concessionnels

La SPEN a introduit des requêtes de financement auprès de EXIMBANK Chine, de la BAD, de la BID, de la BOAD. Ces requêtes permettront de financer les projets suivants : (i) Projet d'intégration de 18 centres dans le périmètre de la concession; la requête est transmise à la BADEA et a eu des échos favorables pour 9 centres, (ii) projet de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des trois (3) chefs-lieux de régions : Diffa, Dosso et Maradi d'un montant de 10,8 milliards de francs CFA à rechercher auprès de EXIMBANK Chine; (iii) projet de réalisation d'une usine de traitement d'eau potable de 300 000 m³/j (horizon 2035) à Niamey dont la recherche de financement pour une première tranche de 60 000 m³/j est très avancée auprès de EXIMBANK Chine, (iv) Projet de construction de la 2^{ème} usine de traitement d'eau potable de Tillabéry (10 000 m³/j); (v) AEP d'Agadez : raccordement du nouveau champ de captage.

R1111 : 100% des textes législatifs et règlementaires du secteur sont appliqués

Le point des avancées enregistrées dans le cadre de ce résultat est présenté au R1103.

1.2. Sous-programme « Hygiène et assainissement »

L'objectif du sous-programme est, d'assurer à l'horizon 2030, l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats, de mettre fin à la défécation en

plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable, et de réduire de moitié la proportion d'eaux usées non traitées.

Le bilan des réalisations de 2017 de ce sous-programme est détaillé dans les paragraphes ci-dessous.

1.2.1. Objectif opérationnel n°12a : Améliorer l'assainissement et hygiène des ménages

R1111 : Tous les villages sont certifiés FDAL

Le tableau N°6 ci-après donne le point des réalisations de la mise en œuvre des activités de l'ATPC exécutées au cours de l'année 2017.

Tableau 6: Mise en œuvre de l'ATPC dans les villages de DAL en 2017

Activités	Programmations	Réalisations	Taux de réalisation	AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	NIAMEY	TAHOUA	TILLABERI	ZINDER
Approche ATPC : nombre de villages	1 937	742	38	20	8	70	385	0	88	0	171
Approche ATPC : population totale	522 710	416 372	79,66	3 109	4 186	65 204	158 685	0	113 523	47 065	24 600
Villages FDAL	1 882	381	20,24	20	8	22	172	0	24	50	85

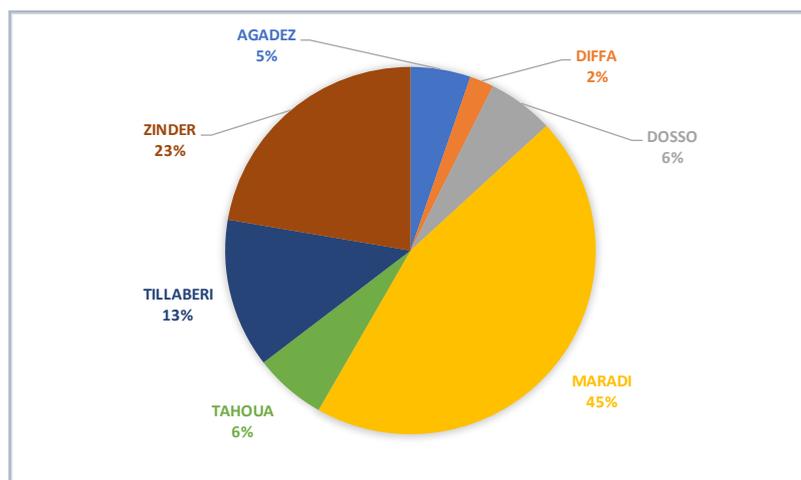
Source : MHA, Bilan 2017

Il ressort qu'en 2017, 381 villages ont été certifiés Fin de Défection à l'Air Libre (FDAL) pour une cible fixée à 1 882 villages. Cette contre-performance constatée au niveau des régions de Tahoua, Tillabéry et Zinder, s'explique fondamentalement par le fait que certains des partenaires qui ont programmé de mettre en œuvre se sont désistés pour insuffisance de fonds et d'autres ont réorienté leur financement vers la région de Diffa pour faire face aux urgences.

Le taux moyen des villages certifiés FDAL par rapport aux villages déclenchés sur la période 2009-2017 est de 43.69%. Ce taux est de 80% en 2009 contre 51,35% en 2017. Ces chiffres montrent une diminution de l'atteinte de la FDAL des villages déclenchés. La diversité dans la mise en œuvre de l'approche ATPC par les intervenants en est une des raisons. Pour y remédier, le MHA est en train de mettre au point un guide ATPC en vue d'harmoniser les approches des interventions.

Par ailleurs, comme l'indique la figure N°3 ci-dessous, 45% des villages certifiés FDAL en 2017 se retrouvent dans la région de Maradi où les principales ONG internationales (Centre Carter, Eau Vive, Vision Mondiale, CRS, Water Aid, Croix Rouge et Regis Er), l'UNICEF et le PHRASEA ont intervenus

Figure 3: Répartition par région des villages FDAL en 2017



L'avancement de la mise en œuvre de l'ATPC action sur la période 2016-2017 se présente comme suit :

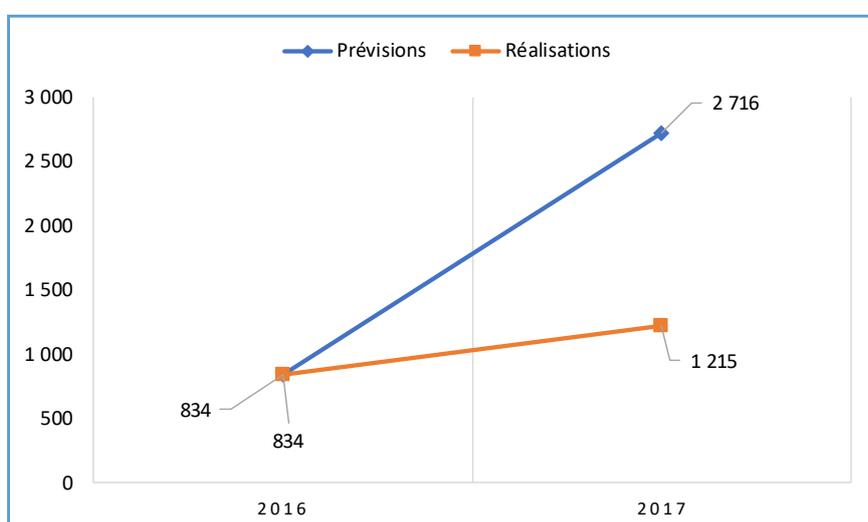
Tableau 7: Certification FDAL des villages sur la période 2016-2017

Activités	2016	2017	2016-2017	Cible 2017	Cible 2016-2017	% Réal. Cible 2016-2017
Approche ATPC : nombre de villages	1243	742	1 985	1937	3 180	62,4
Approche ATPC : population totale	727024	416 372	1 143 396	522 710	1 249 734	91,5
Villages FDAL	834	381	1 215	1882	2 716	44,7

Source : MHA, Bilan 2017

Il ressort du tableau ci-dessus que la cible relative à la certification FDAL des villages sur la période de 2016-2017 n'a été réalisée à qu'à 44,7%. Sauf inversion de cette tendance, la cible fixée pour 2020 ne sera pas atteinte comme le montre la figure suivante.

Figure 4: Evolutions des réalisations et des prévisions de certification FDAL des villages sur la période 2016-2017



R1203 : Au moins 40% des ménages ruraux sont équipés de systèmes adéquats d'assainissement

La communication pour un changement de comportement (CCC) et la promotion du marketing de l'assainissement en milieu rural contribuent à l'obtention de ce résultat. La mise en œuvre en 2017 de ces actions a donné les principales réalisations suivantes.

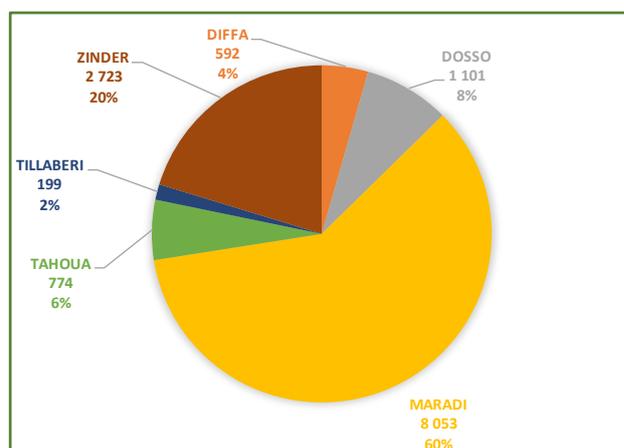
Tableau 8: Latrines familiales et ouvrages d'eaux grises réalisés en 2017

Produits	Programmations	Réalizations	Taux de réalisation	Répartition par région							
				AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	NIAMEY	TAHOUA	TILLABERI	ZINDER
Latrines familiales	10 502	13 442	127,99	0	592	1 101	8 053	0	774	199	2 723
Ouvrages Eaux grises	323	369	114,24	0	0	358	10	0	0	1	0

Source : MHA, Bilan 2017

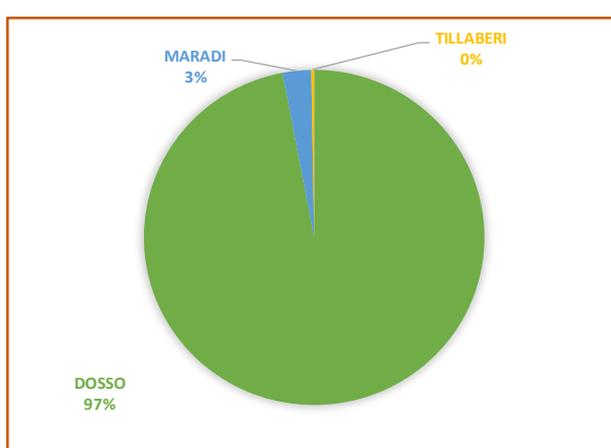
Comme l'indiquent les figures ci-dessous, (i) la région de Maradi enregistre 60% des latrines familiales, (ii) 20% des latrines familiales ont été réalisées dans la région de Zinder, (iii) aucune latrine familiale n'a été réalisée dans les régions d'Agadez et de Niamey, (iv) 20% des autres latrines sont réalisées dans les autres régions (v) 97% des ouvrages d'eaux grises ont été réalisés dans la région de Dosso.

Figure 5: Répartition par région des latrines familiales réalisées en 2017



Source : MHA ; Bilan 2017

Figure 6: Répartition par région des ouvrages eaux grises réalisés en 2017



1.2.2. Objectifs opérationnels n°12b-n°12d : Améliorer l'assainissement et l'hygiène des établissements scolaires, des formations sanitaires et des autres lieux de vie

Le bilan de la mise en œuvre des actions de ces objectifs au cours de l'année 2017 est donné comme suit :

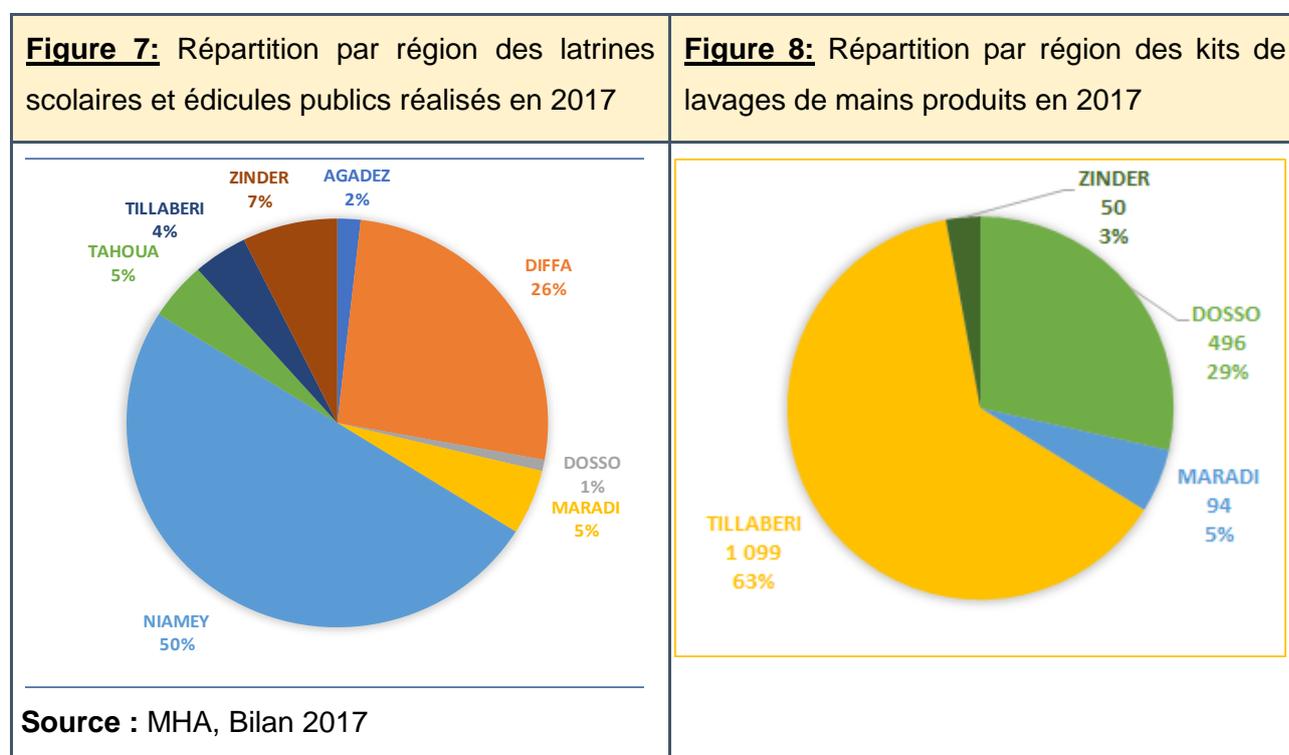
Tableau 9: Latrines publiques et kits de lavage de mains réalisés en 2017

Produits	Programmations	Réalisations	Taux de réalisation
Latrines publiques (scolaires et édicules publics)	1 102	1 574	142,83
Kits de Lavage de Mains	1 165	1 739	149

Source : MHA, Bilan 2017

Le taux de réalisation des latrines scolaires et des édicules publics est de 142,8% et celui de kits de lavage de mains est de 149%. Ce qui indique que 42,8% des latrines scolaires et des édicules publics ont été réalisés en dehors des programmations. De même 49% des kits de lavage de mains ont été réalisés en dehors de programmations.

Les figures suivantes montrent la répartition par région de ces réalisations.



Par ailleurs, il convient de noter :

- La construction d'une station de traitement des boues de vidange à Niamey dont la réception provisoire est en instance en instance de réception provisoire ;
- L'élaboration en cours de schémas directeur d'évacuation des eaux usées et de drainage des eaux pluviales de la ville de Niamey.

1.2.3. Objectif opérationnel n°12e : Renforcer les capacités institutionnelles pour la gestion de l'hygiène et de l'assainissement

R1225 : La coordination et le pilotage du sous-programme au niveau national sont satisfaisants

La Dotation de la Direction Générale de l'Assainissement en ressources humaines, matérielles, logistiques et financières, d'outils de gestion et systèmes d'obligation de résultats pour la coordination et le pilotage du sous-programme permet d'obtenir ce résultat. La mise en œuvre de cette action en 2017 a permis d'obtenir les produits présentés dans le tableau suivant :

Tableau 10: Produits liés au renforcement de capacité de la DGA en 2017

Volets	Produits obtenus
Ressources humaines recrutés et affectés à la DGA	0
Ressources matérielles affectées DGA (bureaux, ordinateurs, photocopieurs...)	3 ordinateurs et 3 imprimantes
Logistiques affectées la DGA (véhicules)	2 véhicules
Formation des cadres (GAR, informatique, management, génie civil, suivi évaluation, Hygiène et Assainissement, dimensionnement réseau AEP, gestion des boues de vidange, GHM	10 sessions formations
Validation de la feuille de route pour un Niger sans défécation à l'air libre	1
Edition du document de plaidoyer pour l'intégration de la GHM dans les politiques publiques	
Elaboration d'un guide national de l'assainissement	Un guide portant sur l'axe 3 de la SOPHAB relatif à la facilitation de l'accès des populations aux équipements et matériaux de construction d'ouvrage d'assainissement élaboré Un guide ATPC portant sur l'axe 1 de la SOPHAB relatif au changement positif de comportement des populations en matière d'H&A en cours

Source : DGA/MHA, 2017

1.3. Sous-Programme « Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau »

L'objectif du sous-programme est de permettre une gestion rationnelle et durable des ressources en eau à l'horizon 2030 à travers des dispositifs de suivi des ressources en eau et un inventaire global

actualisé de ces ressources en eau à travers l'objectif opérationnel suivant : *“Améliorer les connaissances et le suivi des ressources en eau et de leurs usages”*.

Le bilan des réalisations de l'année de 2017 de ce sous-programme est présenté ci-après :

1.3.1. Objectif opérationnel n°13 : Améliorer les connaissances et le suivi des ressources en eau et de leurs usages

Le bilan d'exécution des actions est présenté en 8 points correspondants chacun à des résultats attendus.

R1301 : Un réseau moderne de mesures des eaux de surface opérationnel est mis en place

Le dispositif de suivi des ressources en eau de surface a été renforcé courant 2017 par :

- la réhabilitation des stations hydrométriques de Tillabéri et de Gaya par l'installation de 2 nouvelles batteries d'échelles sur ces 2 stations;
- la réfection des éléments d'échelle détériorés des stations hydrométriques de Alcongui sur le Gorouol et de Niamey sur le fleuve Niger ;
- L'installation de 5 limnigraphes électroniques type PS-Light II GSM, pour la collecte automatique des données.. Ces appareils ont été installés au niveau des stations hydrométriques de Niamey, Tillabéri, Alcongui, Torodi et Gaya. Ils permettent le suivi des écoulements au niveau du fleuve Niger et de ses principaux affluents et de disposer d'un mécanisme d'alerte performant afin de réduire la vulnérabilité des populations exposées au risque d'inondation.

Pour ce qui concerne les activités de suivi qui constituent en elles-mêmes une exploitation du réseau ci-dessus expliqué, la situation suivante est établie :

- Au niveau régional, 3 missions de suivi des stations hydrométriques (1 mission à Diffa et 2 missions à Dosso) ont été effectuées. ;
- Au niveau central, l'exploitation et le suivi des stations du réseau hydrométrique de la région du fleuve (Kandadji, Ayorou, Niamey, Sirba, Kakassi, Alcongui, Torodi) ; Doguéraoua sur la Maggia (région de Tahoua) ; Bagara sur la Komadougou Yobé (région de Diffa), Goulbi'N Maradi (Région de Maradi) et les Koris de la Korama de Zinder, ont été faits ;
Deux (02) missions de terrain, pour la reconnaissance des sites d'installation des échelles et d'un limnigraphe pour le suivi de la ressource en eau dans les régions de Tahoua, Agadez et Tillabéry, ont été effectuées dans le cadre de la maîtrise de l'eau pour les différents usages en vue de l'adaptation aux impacts avérés des changements climatiques ;
L'analyse et la diffusion des données hydrologiques : 12 bulletins hydrologiques décennaires et 3 notes techniques d'alerte des crues du fleuve Niger et de la Komadougou Yobé ont été réalisés et diffusés.

La plupart des stations hydrologiques ne sont pas fonctionnelles actuellement par manque de financement pour le suivi et l'entretien. Seule la Plateforme de Collecte des Données (PCD) de

Garbé-Kourou est opérationnelle. Les 3 autres (Double Vé, Barou et Kandadji) sont devenues obsolètes depuis quelques années et nécessitent une réhabilitation ou un renouvellement.

R1302 : Un réseau piézométrique optimal est mis en place et permet l'évaluation correcte des ressources en eau souterraine

Le réseau national de suivi piézométrique compte en 2016, **1078** points d'observations piézométriques. Ce réseau a augmenté en 2017 de 27 ouvrages.

Le tableau ci-après présente la répartition par région des ouvrages d'observations du réseau.

Tableau 11: Répartition par région des ouvrages d'observation du réseau national de suivi piézométrique

Régions	Situation en 2016	Situation en 2017	Ecart (2016-2017)
Agadez	43	177	+134
Diffa	49	76	+27
Dosso	209	109	-100
Maradi	258	128	-130
Tahoua	196	139	-57
Tillabéri	203	255	+52
Zinder	91	193	+102
Niamey	29	28	-1
TOTAL	1078	1105	+27

Source : DGRE/MHA, 2017

En 2017, au total, 24 enregistreurs automatiques ont été installés sur des piézomètres (Maradi, Niamey et Dosso). Le tableau suivant présente la répartition des enregistreurs par région.

Tableau 12: Enregistreurs automatiques installés par région

Régions	Situation en 2016	Nombre installé en 2017	Total en 2017
Diffa	13	0	13
Dosso	14	13	27
Maradi	17	8	25
Tahoua	5	0	5
Tillabéri	8	0	8
Zinder	20	0	20
Niamey	4	3	7
TOTAL	81	24	105

Source : DGRE/MHA, 2017

Une évaluation de ces réseaux de suivi piézométrique national et de suivi de la qualité des eaux souterraines a été faite en vue d'améliorer leurs performances.

En outre dans le cadre du financement du MCF/PROSEHA, des Termes de Références d'une mission de suivi des réseaux hydrométrique et piézométrique dans les 8 régions sont élaborés mais la mobilisation des moyens n'a pas été possible en 2017.

R1303 : Un Observatoire de l'Eau et de l'Environnement est mis en place et fonctionnel au niveau central

La mise en place de l'Observatoire de l'Eau et de l'Environnement nécessite un état de lieux des bases des données ; et l'opérationnalisation du SISEAN contribuera à définir les indicateurs à suivre. Une assistance technique sur la GIRE est demandée en 2018 dans le cadre du MCF/PROSEHA pour appuyer à la mise en place de cet Observatoire.

R1304 : Un réseau de base permettant l'évaluation correcte et le suivi de la qualité des eaux est opérationnel.

Pour le renforcement des capacités des ressources humaines trois (03) cadres de la Direction d'hydrogéologie ont bénéficié des formations suivantes :

- Formation sur le rôle des isotopes de l'environnement dans la gestion durable des ressources en eau à Rabat au Maroc ;
- Cours National sur l'utilisation de l'hydrologie isotopique dans la gestion des ressources en eau en zones arides, organisé à Niamey conjointement par la HANEA et la DGRE.

Une campagne d'échantillonnage d'eau a été réalisée suivie des analyses chimiques dans le cadre du suivi de l'impact qualitatif et quantitatif des activités agricoles des (Régions d'Agadez, de Tahoua, de Dosso et de Tillabéri) sur les ressources en eau,.

R1305 : Le fonctionnement hydrologique des bassins, sous bassins et aquifères est connu en corrélation avec l'évolution des états des eaux de surface et souterraine.

Quatre (4) sous bassins à savoir les sous bassin de la Korama, du Goulbin Maradi, des Dallols Maouri et Bosso ont fait l'objet des études spécifiques dans le cadre du PANGIRE pour faciliter la mise en œuvre des Schémas Directeur d'Aménagements et de Gestion des Eaux (SDAGE). Les termes de références du recrutement de cabinets de consultants chargés d'élaborer ces SDAGE sont élaborés et le processus de recrutement des consultants est lancé.

R1306 A: Les ressources en eau et les infrastructures d'assainissement sont inventoriées

Le référentiel des ouvrages hydrauliques est mis à jour à partir des listings des réalisations des nouveaux ouvrages de 2017.

En outre, une équipe des cadres centraux de la DI/GBD, spécialisée dans la mise en œuvre des inventaires des ressources hydrauliques, s'est rendue à Maradi et à Zinder en mars 2017 pour

renforcer les capacités des cadres régionaux, départementaux et agents communaux des points d'eau sur les techniques des inventaires notamment :

- Guide des inventaires ;
- Utilisation des GPS ;
- Utilisation du conductivimètre/PH-mètre ;
- Numérotation et gravage des N° IRH et indice de classement (code village).

R1307 : Les besoins en eau optimaux du secteur minier sont évalués

Dans le cadre de l'élaboration du PANGIRE, une étude thématique sur l'analyse de la demande et son évolution a été réalisée et a présenté les besoins en eau de tous les secteurs. Le tableau suivant montre la simulation quinquennale des besoins à l'horizon 2025 par sous-secteur économique

Tableau 13 : Evolution des besoins annuels totaux sur la période 2015-2025 sous-secteur économique

Evolution des besoins annuels totaux (AEP, industriels, agricoles pastoraux (en millions m ³))							
Typologie	Scénario économique				Scénario de confort		
	2015	% vs 2015	2020	2025	2015	2020	2025
AEP du milieu rurale	88,6	7,2	106,5	128,3	147,7	177,5	213,8
AEP (SPEN/SEEN)	82,5	6,7	102,1	125	82,7	104,4	129,7
Eau à usage industriel	33,3	2,7	40,4	48,8	33,3	40,4	48,8
Eau rizicole	543,8	44,3	643,8	744	543,8	643,8	744
Eau maraîchère	273,2	22,2	322	372	273,2	322	372
Eau pastorale	207	16,8	237	271	207	237	271
Total	1228,4	100	1451,8	1689,1	1287,7	1525,1	1779,3

Source : Rapport °4/PANGIRE/MHA

R1308 : Le Schéma Directeur de Mobilisation et de Valorisation des Ressources en Eau est actualisé

L'actualisation du Schéma Directeur de Mise en Valeur et de Gestion des Ressources en Eau est en cours avec la finalisation du dossier de demande de propositions pour le recrutement de consultants.

1.4. Sous-programme « Gouvernance »

L'objectif de ce sous-programme est à l'horizon 2030, d'améliorer la gouvernance, renforcer les capacités nationales et renforcer la participation citoyenne en ce qui concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement (ODD Cibles 6a & 6b). Cet objectif se réalise à travers trois objectifs opérationnels à savoir : (i) l'Etat assure efficacement le leadership et la satisfaction durable des besoins de financement du secteur, (ii) l'Etat assure efficacement la coordination, le suivi-évaluation

et la régulation du secteur, et (iii) Soutenir la société pour la protection et la défense des citoyens et usagers des services publics en application de l'AFDH.

Le bilan de la mise en œuvre des actions de ce sous-programme au cours de l'année 2017 est présenté comme suit :

1.4.1. Objectif opérationnel N°14a : L'Etat assure efficacement le leadership et la satisfaction durable des besoins de financement du secteur

Le bilan d'exécution des actions de cet objectif opérationnel est présenté en neuf (09) points correspondants chacun à des résultats attendus.

R1401 : Le MHA a développé les outils et méthodes de gestion

L'élaboration des documents de management et planification vise à doter le MH/A de documents de planification et de procédures permettant de renforcer l'efficacité de l'action du Ministère et de mieux mettre en œuvre son Projet d'Appui Institutionnel qui vise généralement le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et administratives du MH/A afin qu'il puisse assurer un leadership efficace et durable sur le développement du secteur.

Courant 2017, le MHA a élaboré le Document de Programmation Pluriannuel des Dépenses pour la période 2018-2020, le Projet Annuel de Performance de l'année 2018, le Plan de passation des marchés de 2017, les Plans d'Actions Annuels de 2017 et de 2018 du MCF/PROSEHA.

R1402 : La politique de l'eau approuvée

Le processus d'élaboration d'une Politique de l'eau basée sur les engagements internationaux du Niger, notamment les ODD n'a pas été déclenché en 2017.

R1403 : Révision du guide du service public de l'eau

La restitution de l'étude sur la performance de la gestion déléguée a été faite dans les régions d'Agadez, Diffa, Niamey, Tahoua, Tillabéri et Zinder en prélude de la révision proprement dite du guide du SPE.

R1404 : Programmation diffusée aux différents niveaux (communal, régional et central)

Le MHA a validé en décembre 2016 la programmation de l'année 2017 qui comporte des listings des ouvrages à réaliser et des villages bénéficiaires. Cette programmation a fait l'objet de diffusion au niveau régional lors des réunions Clusters qui regroupent les acteurs sectoriels provenant des communes, des départements et de la région.

R1405 : Guides BPO et DPPD diffusés

Dans le but de non seulement, d'améliorer la fiabilité de la programmation des investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, mais aussi de disposer d'outil flexible de prise de décision

visant une meilleure et équitable orientation des investissements sectoriels, le MHA a élaboré et validé un guide d'élaboration du budget programme par objectif.

Par ailleurs, une application informatique d'élaboration du BPO basée sur ce guide a été développée et présentée à l'atelier du bilan 2017-programmation 2018.

Concernant le DPPD 2018-2020 le document a été réalisé et transmis au Ministère des Finances, Ce document est assorti du Projet Annuel de Performances 2018 adopté par l'Assemblée nationale comme Loi des Finances. Ce processus est conduit sous la supervision des Ministères du Plan et celui des Finances.

R1406 : Plans de formation et de carrière élaborés et mis en œuvre

Le plan de formation qui a été initialement élaboré n'a pas été approuvé en raison d'un grand nombre d'insuffisances qui ont pu être relevées au moment de la validation. Un appui par l'assistance technique a été fourni. Un comité a été créé pour faciliter l'identification et valider les besoins prioritaires des formations pour l'année 2018. Au 31 décembre 2017, les besoins en formations des agents au niveau de chaque direction ont été identifiés, le plan est en cours de rédaction.

R1407 : Manuel de procédures internes en place

Document essentiel à la structuration du fonctionnement interne du MH/A, ce manuel devra contenir tous les aspects de procédures internes (procédures RH : congés, formation ; procédure en équipement : formalisation des demandes, suivi, traitement ; procédures en matière de marchés publics ; procédures comptables ; procédures de communication interne ; procédures de communication externe, etc.). Cette activité n'a pas été programmée en 2017.

R1408 : Un MHA apte à assumer ses fonctions régaliennes

L'incorporation d'un budget adéquat pour le MHA pour le fonctionnement hors dépenses du personnel contribue à l'atteinte de ce résultat. En 2017, ce budget alloué est de 517 000 000 FCFA et représente 1,07% du budget sectoriel. Ce qui ne permet pas de couvrir les besoins de fonctionnement du MHA.

R1409 : Le management basé sur les résultats est en place au MHA

Le PROSEHA prévoit d'atteindre ce résultat par le recrutement d'une assistance technique spécialisée au MHA conformément au PAI par : (i) la mise en place une Assistance Technique au sein du SG spécialisée sur le management interne des administrations et sur la GAR, (ii) la formation des agents des structures centrales et régionales aux principes de la GAR, (iii) la mise en place un coaching personnalisé pour les directeurs et les managers des structures centrales et (iv) la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des DRHA/DDHA.

Courant 2017, une consultante spécialisée en coaching personnalisé, a coaché 40 agents de 21 directions du niveau central du MHA (17 directeurs, 13 chefs de division et 10 cadres). Il est à noter que les femmes ont représenté 22.5% des coachés.

Par ailleurs, le MHA a pu bénéficier en particulier de l'appui du Conseiller technique Principal de l'équipe de l'Assistance Technique permanente recrutée pour renforcer les capacités du MHA et en général de l'appui des assistants techniques en finances publiques, en renforcement de capacités et en suivi-évaluation.

Au niveau régional, 4 ATN spécialisés en Maîtrise d'Ouvrage des Collectivités Territoriales et en appui au Services Déconcentrés de l'Etat sont recrutés pour les régions d'Agadez, Diffa, Tahoua et Zinder.

1.4.2. Objectif opérationnel N°14b : L'Etat assure efficacement la coordination, le suivi-évaluation et la régulation du secteur

Le bilan d'exécution des actions exécutées dans le cadre de cet objectif opérationnel est présenté en 6 points correspondants chacun à des résultats attendus.

R1410 : Outils de coordination en place

La tenue d'ateliers et de réunions vise à renforcer le leadership sectoriel du MH/A et la coordination des parties prenantes du secteur via la tenue des revues sectorielles annuelles, les réunions du cadre de concertation Etat/PTF et celle du cadre de concertation Etat/ONG ainsi qu'un appui au cadre de concertation sur la GIRE.

Le bilan de la tenue d'ateliers et réunions se présente comme suit : (i) 1 revue annuelle sectorielle, (ii) 3 réunions du cadre de concertation Etat/PTF, (iii) 2 réunions du cadre de concertation Etat/ONG et (iv) aucun appui au cadre de concertation sur la GIRE.

Par ailleurs, la recherche de l'efficacité de tous les financements sectoriels tant intérieurs qu'extérieurs, d'une part, et la volonté d'un développement équitable de l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement d'autre part, ont constitué les raisons majeures de la mise en place et de l'opérationnalisation d'un Mécanisme Commun de Financement (MCF) pour le PROSEHA. Ce mécanisme répond à l'ambition de profiter des avantages de mobilisation des financements avec un instrument de financement commun ayant toutes les garanties d'efficacité du mécanisme d'exécution de la dépense, de sécurisation des fonds et de responsabilisation des acteurs de la chaîne de dépenses.

R1411 : Dispositif de suivi-évaluation en place

Le suivi-évaluation est un outil central de la mise en œuvre de la GAR et de la coordination sectorielle. Il permet de suivre l'atteinte des objectifs fixés dans la stratégie nationale et d'adapter le cadre programmatique en fonction des avancements constatés. Les outils du suivi-évaluation permettent également au leader sectoriel d'avoir une vision toujours actualisée du niveau de développement du secteur. Il lui permet également d'adapter les outils de régulations. Le SISEAN occupe une place primordiale dans le dispositif de suivi-évaluation du secteur.

L'année 2017 a été marquée par l'installation du SISEAN sur le Serveur du MHA. Cette application est actuellement disponible à l'adresse <http://41.138.60.175:10010/siseanv2.0/> sur internet et 192.168.1.2/siseanv2.0/ en réseau local au MHA. Cependant, il apparaît nécessaire de procéder à sa maintenance en vue de corriger les dysfonctionnements constatés et de prendre en compte les nouveaux besoins en données décisionnelles pour le bon pilotage du PROSEHA.

R1413 : Le dispositif de coordination régionale renforcé

L'élaboration d'une stratégie par région en assurant que les fonctions régaliennes soient diffusées, participe à l'atteinte de ce résultat. Cette stratégie est essentielle dans le contexte de transfert de compétences et ressources aux communes qui va nécessiter la mise en place d'une coordination régionale. Ce nouveau contexte implique pour les DRHA et les DDHA (surtout) d'améliorer la gouvernance régionale et leur capacité à intervenir sur tout le territoire pour répondre aux besoins des collectivités et pour assumer leur fonction régionale de représentant déconcentré du MH/A.

Courant 2017, 94 réunions clusters et cadres de concertation (Diffa : 35, Dosso : 9, Maradi : 19 ; Niamey : 24 et Zinder : 7) ont été tenues. Seules les régions de Diffa et Zinder ont pu tenir chacune une réunion de leurs Commissions Régionales Eau et Assainissement.

R1414 : L'appui à la MOCT est effectif dans toutes les communes et conseils régionaux à la fin de la phase 1

Les DRHA, et les DDHA appuient les communes et les conseils régionaux dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage communale dans le cadre de la délégation et le suivi de la gestion des ouvrages, le recrutement des bureaux d'études pour l'élaboration/actualisation des PLEA, le recrutement des agents des SMEA etc.

Le bilan de mise en œuvre de cette action se présente comme suit :

Tableau 14: Résultat de l'appui à la MOCT

Activités	Programmation	Réalisation	Taux de réalisation	Réalizations des régions							
				AGAD EZ	DIFF A	DOSS O	MARA DI	NIAME Y	TAHO U A	TILLABE RI	ZINDE R
Elaboration de nouveaux PLEA	67	21	31,34	0	12	9	0	0	0	0	0
Actualisation de PLEA existants	41	31	75,61	4	0	0	22	0	2	0	3
Mise en gestion délégués des AEP	487	153	31,42	0	81	1	3	0	0	0	68

Source : MHA, Bilan 2017

Au 31 décembre 2017, 122 Communes disposent de PLEA ce qui représente 46%. Le tableau ci-dessous indique la répartition des PLEA par région.

Tableau 15: Répartition des PLEA par région au 31 décembre 2017

REGION	Nombre de communes	Existence de PLEA	
		Nombre	Pourcentage (%)
Agadez	15	0	0
Diffa	12	12	100
Dosso	43	31	72
Maradi	47	22	47
Niamey	5	0	0
Tahoua	44	11	25
Tillabéri	45	20	44
Zinder	55	26	47
Total	266	122	46

Source : MHA, Rapport sur les indicateurs, 2017

Ce tableau montre qu'aucune commune des régions de Niamey et d'Agadez ne dispose de PLEA et que toutes les communes de Diffa ont élaboré leur PLEA.

Par ailleurs, 45 communes (soit 17% des communes) ont un agent en charge du secteur eau et assainissement. Le tableau ci-après donne la répartition de ces agents entre les régions.

Tableau 16: Répartition des agents « eau et assainissement » par région au 31 décembre 2017

REGION	Nb. Communes	Existence d'Agent SMEA	
		Nombre	Pourcentage (%)
Agadez	15	2	13
Diffa	12	0	0
Dosso	43	10	23
Maradi	47	24	51
Niamey	5	0	0
Tahoua	44	4	9
Tillabéri	45	5	11
Zinder	55	0	0
Total	266	45	17

Source : MHA, Rapport sur les indicateurs,2017

R1415 : Formation continue des agents communaux SMEA effectuée

Il s'agit ici de renforcer les capacités des agents des SMEA par la mise en place d'un plan de formation et exécution des formations dudit plan. Le processus d'élaboration du plan de formation de ces agents n'a pas encore démarré. Toutefois, les agents de ces services ont bénéficié dans le cadre de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage communale, de l'assistance-conseil des services centraux et déconcentrés du MHA et des appuis/assistances techniques des partenaires techniques et financiers.

1.4.3. Objectif opérationnel N°14c : Soutenir la société civile pour la protection et la défense des citoyens et usagers des services publics en application de l'AFDH

L'assistance technique et financière aux organisations de la société civile pour la protection et la défense des citoyens et usagers est la seule action de cet objectif opérationnel. Le résultat attendu de cette action est : La société civile est apte à assurer efficacement la protection et la défense des citoyens et usagers des services publics en application de l'AFDH.

En 2017, le MHA a adopté une feuille de route de l'opérationnalisation de l'Approche Fondée sur les Droits Humains (AFDH) par les acteurs non gouvernementaux dans le secteur eau et assainissement. Cette étude a permis l'identification des acteurs potentiels de la société civile et la définition d'un mécanisme opérationnel de l'appui technique et financier à leur apporter.

1.5. Sous-programme « Hydraulique pastorale »

Pour la période 2016-2030, le sous-programme de l'Hydraulique pastorale vise globalement à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'hydraulique pastorale. Cet objectif se réalise à travers sept (7) objectifs opérationnels dont le bilan de mise en œuvre des actions se présente comme suit :

1.5.1. Objectif opérationnel n°21a : Mettre à jour périodiquement, en continu et valoriser l'inventaire des ressources hydrauliques en milieu pastoral

R2102 : Une mise à jour de l'inventaire continu est assurée

Le référentiel des ouvrages hydrauliques a été mis à jour à partir des listings des réalisations des puits cimentés pastoraux (PCP) et des stations de pompage pastorales (SPP).

1.5.2. Objectif opérationnel n°21b : Affirmer une politique de mobilisation et de gestion intégrée des eaux de surface

R2105 : Des préoccupations pastorales dans l'aménagement du territoire sont intégrées

Il est à noter que des Etats Généraux sur le foncier rural au Niger portant non seulement sur les préoccupations pastorales mais aussi celles de l'aménagement du territoire ont été tenu. Par ailleurs, une nouvelle politique sur la gestion foncière au Niger est en cours d'élaboration et prendra les aspects liés à l'hydraulique pastorale.

R2106 : La mobilité pastorale est sécurisée

En 2017, des accords sociaux ont été obtenus dans le cadre des réalisations ou réhabilitations des ouvrages d'hydraulique pastorale. Au total, 106 accords sociaux ont été signés pour permettre la mobilité sécurisée et de manière inclusive.

1.5.3. Objectif opérationnel n°21c : Adapter la démarche d'implantation des points d'eau d'hydraulique pastorale

R2107 : L'implantation concertée et inclusive des nouveaux ouvrages hydrauliques en milieu pastoral est institutionnalisée

Il existe depuis le 05 octobre 2015, un arrêté N°0068/MHA/MEL fixant les normes d'implantation des points d'eau pastoraux. Selon les dispositions de l'article 4 de cet arrêté, les critères d'implantation des points d'eau pastoraux qui traduisent le respect des normes de maillages des points d'eau pastoraux sont : (i) 15 km entre les puits traditionnels, (ii) 20 km entre les puits cimentés, (iii) 30 km entre les stations de pompes pastorales.

1.5.4. Objectif opérationnel n°21d : Optimiser la gestion des points d'eau d'hydraulique pastorale

Une seule action de cet objectif opérationnel a été mise en œuvre en 2017. Il s'agit du suivi de proximité des structures de gestion des points d'eau. Le point de la mise en œuvre de cette action est présenté sous le résultat ci-dessous.

R2108 : La gestion responsable des points d'eaux pastoraux par les parties prenantes et les collectivités au premier chef est promue

Par arrêté N°00011/MH/A/MISPD/ACR du 20 mars 2017 portant cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux régions collectivités territoriales dans le domaine de l'Hydraulique et de l'Assainissement, le MHA a totalement responsabilisé les Régions Collectivités Territoriales dans la gestion des ouvrages de l'hydraulique pastorale à travers les conseils régionaux.

1.5.5. Objectif opérationnel n°21e : Préserver la qualité de l'eau pour garantir une meilleure santé humaine et animale en milieu pastoral

Les actions menées au cours de l'année 2017 dans le cadre de cet objectif portent sur : (i) la construction de puits cimentés pastoraux (PCP) y compris le suivi, le contrôle et les activités d'intermédiation sociale ; (ii) la construction de stations de pompage pastorales (SPP) y compris le suivi, le contrôle et les activités d'intermédiation sociale et (iii) la réhabilitation d'infrastructures en équivalent point d'eau modernes (éqPEM) y compris le suivi, le contrôle et les activités d'intermédiation sociale. La mise en œuvre de ces actions contribue à l'atteinte du résultat suivant :

R2109 : La qualité de l'eau en milieu pastoral est préservée

Tous les ouvrages réalisés ou réhabilités en zone pastorale ont été soumis au contrôle de la qualité des eaux (analyses physico-chimique et bactériologique).

Le tableau suivant présente le bilan physique des constructions et des réhabilitations de PCP et des SPP en 2017.

Tableau 17 : Réalisation et réhabilitation des PCP et SPP en 2017

	Programmations	Réalisations	Taux de réalisation (%)	AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	NIAMEY	TAHOUA	TILLABERI	ZINDER
Réalisation d'infrastructures AEP											
Puits cimentés pastoraux	130	50	38,46	8	8	13	4	0	14	0	3
SPP	38	13	34,21	9	0	0	0	0	2	2	0
Extensions SPP (nouvelles BF)	0	4	-	0	0	0	0	0	4	0	0
Nouveaux éqPEM	168	123	73,21	55	8	13	4	0	30	10	3
Réhabilitation d'infrastructures AEP											
Puits cimentés pastoraux	50	12	24,00	0	3	4	2	0	3	0	0
SPP	10	5	50,00	0	0	0	0	0	3	2	0
éqPEM réhabilités	60	20	33,33	0	3	4	2	0	3	8	0

Source : MHA, Bilan 2017

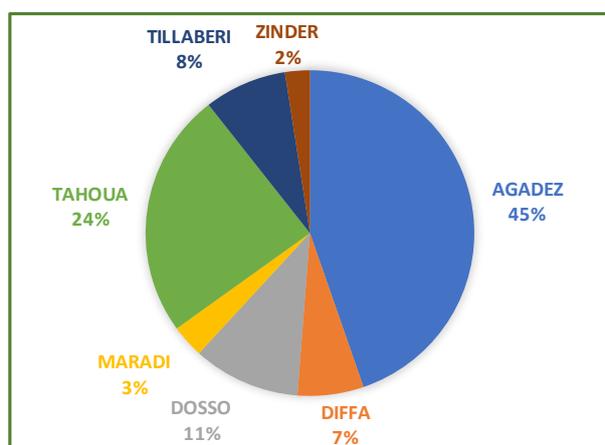
Ce tableau montre que courant 2017 :

- 50 PCP ont été réalisés pour une programmation de 130 PCP soit 38,46% de réalisation de la cible ;
- 13 SPP ont été réalisés pour un résultat attendu de 38 SPP soit 34,2% de réalisation de la cible ;
- 12 PCP et 5 SPP ont été réhabilités pour un objectif initialement fixé à 60 (50 PCP et 10 SPP) ouvrages programmés, soit 30% de réalisation de la cible.

Cette contre-performance s'explique par le faible financement du sous-secteur.

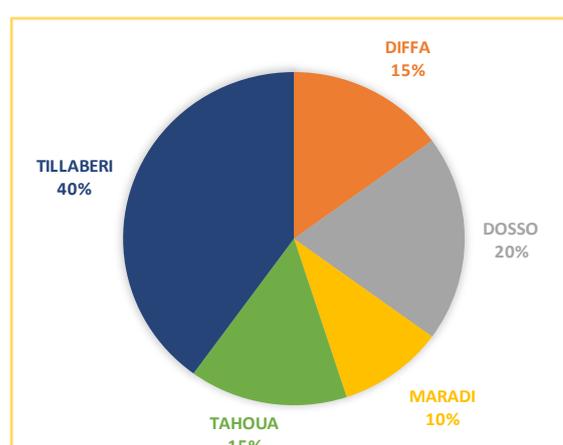
Comme l'indique les figures ci-dessous, les régions d'Agadez et de Tahoua ont bénéficié de 69% des nouveaux éqPEM alors que 60% des réhabilitations d'éqPEM se retrouvent dans les régions Dosso et de Tillabéri.

Figure 9 : Répartition en pourcentage des nouveau éqPEM



Source : MHA, Bilan 2017

Figure 10 : Répartition en pourcentage des éqPEM réhabilités



Source : DGH/MHA, Bilan 2017

Globalement, l'avancement de ces actions sur la période 2016-2017 est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 18 : PCP et SPP réalisés et réhabilités sur la période 2016-2017

	2016	2017	2016-2017	Cibles 2016-2017	% Réalisation
Réalisation d'infrastructures AEP					
Puits cimentés pastoraux	86	50	136	208	65,38
SPP	14	13	27	52	51,92
Extensions SPP (nouvelles BF)	1	4	5	-	
Nouveaux EqPEM	101	123	224	-	
Réhabilitation d'infrastructures AEP					
Puits cimentés pastoraux	44	12	56	-	
SPP	1	5	6	-	
EqPEM réhabilités	45	20	65	105	61,90

Source : MHA, Bilans 2016-2017

Il en résulte que sur la période 2016-2017 :

- 136 PCP ont été réalisés pour une cible fixée à 208 SPP soit un taux de réalisation de 65,38%;
- 27 SPP ont été réalisés pour une cible fixée à 52 SPP, ce qui représente un taux de réalisation de 51,92% ;
- 65 eqPEM ont été réhabilités pour une cible fixée à 105 soit 61,90%.

Il importe donc d'inverser la dynamique de réalisation et de réhabilitation des ouvrages pour atteindre les objectifs fixés par la mobilisation des ressources nécessaires.

Les tableaux ci-après montrent que les taux de réalisation par rapport à la cible de 2020 des PCP et des SPP sont respectivement de 6,18% et de 5,74%.

Tableau 19 : Taux de réalisation de la cible de 2020 en termes de PCP

Régions	2016	2017	2016-2017	Cible 2020	% réalisation cible 2020
Agadez	0	8	8	600	1,33
Diffa	31	8	39	600	6,50
Dosso	14	13	27	60	45,00
Maradi	18	4	22	240	9,17
Niamey	0	0	0	0	0
Tahoua	12	14	26	200	13,00
Tillabéry	5	0	5	300	1,67
Zinder	6	3	9	200	4,50
Total	86	50	136	2 200	6,18

Source : MHA, Bilans 2016-2017

Tableau 20 : Taux de réalisation de la cible de 2020 en termes de SPP

Régions	2016	2017	2016-2017	Cible 2020	% réalisation cible 2020
Agadez	12	9	21	90	23,33

Régions	2016	2017	2016-2017	Cible 2020	% réalisation cible 2020
Diffa	0	0	0	100	0,00
Dosso	0	0	0	40	0,00
Maradi	0	0	0	40	0,00
Niamey	0	0	0	0	0
Tahoua	1	2	3	80	3,75
Tillabéry	1	2	3	40	7,50
Zinder	0	0	0	80	0,00
Total	14	13	27	470	5,74

Source : MHA, Bilans 2016-2017

II- Bilan d'exécution financière de 2017

L'exécution financière des ressources allouées au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement en 2017 est la suivante :

2.1. Présentation du budget 2017 du MHA et son évolution par rapport à 2016

Le tableau ci-après présente par titre le budget du MHA au titre de l'année 2017.

Tableau 21: Budget 2017 du MHA et son évolution par rapport à 2016

Titres	Rubriques	LF 2016	LF 2017	LFR1 2017	Variation 2016/2017	Taux de variation (%)
Titre 2	Personnel	2 056 102 203	2 097 224 247	2 097 224 247	41 122 044	2
Titre 3	Fonctionnement	578 274 657	516 019 737	516 019 737	-62 254 920	-11
Titre 4	Subventions	15 076 893	13 401 502	13 401 502	-1 675 391	-11
Titre 5	Investissements	29 957 055 327	37 301 486 340	42 557 142 340	12 600 087 013	42
Total		32 606 509 080	39 928 131 826	45 183 787 826	12 577 278 746	39

Source : DRFM/MHA, 2017

Il ressort de l'analyse de ce tableau, les commentaires suivants :

- Les dépenses du personnel (Titre 2) ont connu une augmentation de 2% entre 2016 et 2017 passant de 2,056 milliards de FCFA en 2016 à 2,097 milliards de FCFA en 2017 ;
- Les dépenses de fonctionnement (Titre 3) ont connu une baisse sensible de 11% entre 2016 et 2017 soit 62,5 millions de FCFA ;
- Les subventions ont connu une diminution de 11% entre 2016 et 2017 ;
- Les investissements sont en forte hausse de 42%, soit 12,6 milliards de FCA entre 2016 et 2017 ainsi qu'une modeste hausse de 9% entre 2017 et 2018 à cause notamment des contributions des PTF sous forme d'ANR et d'emprunts.

2.2. Situation globale de l'exécution budgétaire au 31 décembre 2017

La situation de l'exécution budgétaire en 2017 présentée dans le tableau ci-dessous concerne les dépenses relatives aux titres 3,4 et 5 effectuées aux niveau central et régional du MHA.

Tableau 22: Situation globale de l'exécution budgétaire au 31 décembre 2017

Titres	Intitulé	Crédits Votés	Crédits libérés		Crédits consommés	
			Montant	Taux 1 (%)	Montant	Taux 2 (%)
Titre 3	Dépenses de fonctionnement	516 019 737	301 955 933	58,52	261 566 072	86,62

Titres	Intitulé	Crédits Votés	Crédits libérés		Crédits consommés	
			Montant	Taux 1 (%)	Montant	Taux 2 (%)
Titre 4	Transferts courants	13 401 502	9 377 003	69,97	6 914 614	73,74
Titre 5	Investissements administratifs	471 822 605	220 691 544	46,77	204 258 897	92,55
	Volet Trésor	779 000 000	712 707 217	91,49	678 255 986	95,17
	PSTE	1 046 105 602	1 046 105 602	100,00	1 045 788 811	99,97
	Emprunts et ANR	40 260 214 133	40 260 214 133	100,00	19 623 432 580	48,74
Total		43 086 563 579	42 551 051 432	98,76	21 820 216 960	51,28

Source : DRFM/MHA, 2018

Taux 1 : Taux de libération des crédits-Taux 2 : Taux de consommation des crédits libérés –

Il ressort de ce tableau un taux d'exécution global des dépenses 51,28% sur la base des crédits consommés (21,8 milliards FCFA) par rapport aux crédits libérés (42,2 milliards FCFA) et couvrant les titres 3, 4 et 5. Cela s'explique par une libération assez timide des crédits et surtout en début d'exercice 2017.

2.3. Situation globale de l'exécution des emprunts et des ANR au 31 décembre 2017

Comme le tableau ci-dessous l'indique, le montant total des crédits votés au titre des emprunts extérieurs pour l'exercice 2017 s'est élevé à 18 512 917 756 FCFA. Ces crédits ont été consommés à hauteur 45% soit 8 306 904 181 F CFA. Il convient de noter que ces emprunts concernent principalement le Projet hydraulique urbaine et assainissement de la ville de Niamey dont le crédit a été voté pour 12 665 217 756 FCFA pour une consommation de 8 001 940 728 F CFA représentant ainsi un taux de consommation de 63%.

Concernant la composante « assainissement » du Projet hydraulique urbaine et assainissement financée sur emprunt AFD, la consommation des crédits est de 129 805 542 FCFA en 2017 sur les 500 millions FCFA votés, soit un taux de 26% du montant libéré. Sur un crédit voté de 1 347 700 000 FCFA pour le Programme hydraulique rurale et assainissement financé par emprunt de la BID, aucun montant n'a été consommé au cours de l'exercice 2017.

Tableau 23: Exécution des emprunts et des ANR au 31 décembre 2017

N°	Intitulés des projets et programmes. LFR 2017	Répartition LFR 2017 en FCFA				Consommation 2017 en FCFA				
		Loi Finances LFR 2017	ANR	Trésor	Emprunts	ANR	Trésor	Emprunts	Total	Taux cons.
1	Ouvrages hydrauliques	500 000 000		500 000 000			460 144 907		460 144 907	92,03%
2	Ouvrages Assainissements	90 000 000		90 000 000			68 615 231		68 615 231	76,24%
3	Investissement Administratif(VA)	471 822 605		471 822 605			204 258 897		204 258 897	43,29%
4	Programme d'Appui secteur eau, hygiène et assainissement (PASEHA)- PH 2	3 141 280 000	3 087 280 000	54 000 000		1 360 176 201	17 960 000		1 378 136 201	43,87%
5	Programme Hydraulique Villageoise Pastorale PHASE 2 Coop Belge	214 924 942	124 924 942	90 000 000		983 573 716	15 727 662		999 301 378	464,95%
6	Projet initiative d'accélération des OMD	4 265 392 435	4 265 392 435			4 075 773 297			4 075 773 297	95,55%
7	Puits villageois et Pastoraux et Forages Villageois (Ressources PPTÉ)	1 046 105 602		1 046 105 602			1 045 788 811		1 045 788 811	99,97%
8	Projet Eau et Assainissement en Milieu Urbain (PEAMU)	8 750 000 000	6 750 000 000		2 000 000 000	4 798 219 365		846 744 594	5 644 963 959	64,51%
9	Etude et travaux de la Réalisation des aménagements hydrauliques multi usages(UEMOA)	252 043 000	252 043 000			0			0	0,00%
	Programme hydraulique rurale et d'assainissement	1 404 700 000	12 000 000	45 000 000	1 347 700 000			110 690 000	110 690 000	7,88%

N°	Intitulés des projets et programmes. LFR 2017	Répartition LFR 2017 en FCFA				Consommation 2017 en FCFA				
		Loi Finances LFR 2017	ANR	Trésor	Emprunts	ANR	Trésor	Emprunts	Total	Taux cons.
10	Projet de réalisation des infrastructures d'alimentation en eau potable et des ouvrages d'assainissement liquide dans la région de Tillabéry	2 000 000 000			2 000 000 000		0	175 157 911	175 157 911	8,76%
11	Projet Hydraulique urbaine et Assainissement (AFD) Composante Assainissement	500 000 000			500 000 000			129 805 542	129 805 542	25,96%
12	Projet Hydraulique Urbaine et Assainissement ville de Niamey (AFD/BEI/FINEXPO/ORIO)	14 665 217 756			14 665 217 756			8 001 940 728	8 001 940 728	54,56%
13	Mécanisme Commun de Financement du Programme Sectoriel eau Hygiène et Assainissement MCF/PROSEHA	5 255 656 000	5 255 656 000			0			0	0,00%
TOTAL		42 557 142 340	19 747 296 377	2 296 928 207	20 512 917 756	11 217 742 579	1 812 495 508	9 264 338 775	22 294 576 862	52,39%

2.4. Exécution financière par sous-programmes du PROSEHA

L'exécution financière par sous-programme du PROSEHA sur la période 2016-2017 est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 24: Exécution financière par sous-programme du PROSEHA sur la période 2016-2017 en milliers de F CFA

Sous-Programmes PROSEHA	Réalisations 2016	Réalisations 2017	Total 2016-2017
Alimentation en Eau Potable	50 213 135	46 683 884	96 897 019
Hygiène et Assainissement	9 939 887	1 009 184	10 949 071
CSPRE	791 940	81 882	873 822
Gouvernance de Secteur	7 213 371	550 710	7 764 081
Hydraulique Pastorale	3 587 281	1 002 393	4 589 674
TOTAL	71 745 614	49 328 053	121 073 667

Source : DRFM/MHA, 2017

Il ressort que les montants des réalisations financières de 2017 sont en baisse par rapport à celles de l'année 2016 sur l'ensemble des sous-programmes.

III- Evolution des principaux indicateurs et analyse des résultats

3.1. Sous-programme 1 « Alimentation en eau potable »

Les objectifs du sous-programme « Alimentation en eau potable » sont évalués par six (6) indicateurs prioritaires de performance pour la phase 1 du PROSEHA. L'évolution de ces indicateurs est présentée dans les tableaux ci-après :

(i) **Objectif opérationnel 11a : Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu villageois**

Tableau 25: Situation des indicateurs relatifs à l'objectif opérationnel 11a

Code	Intitulé	Unité	Valeur de référence		Valeur atteinte 2016	Valeur atteinte 2017
			Valeur	Année		
IOS1101	Taux d'accès des ménages au service optimal d'eau potable	%	ND	-	1,1	1,25
IOS1102	Taux d'accès des ménages au service basique d'eau potable	%	ND	-	18	22,06
IOS1103	Taux de Couverture géographique (TCg)	%	68,6	2015	69,5	70,85
IOS1104	Taux d'Accès théorique (TAt)	%	44,2	2015	45,5	45,91
IOS1105	Taux de panne (TP)	%	9,1	2015	8,5	8,94

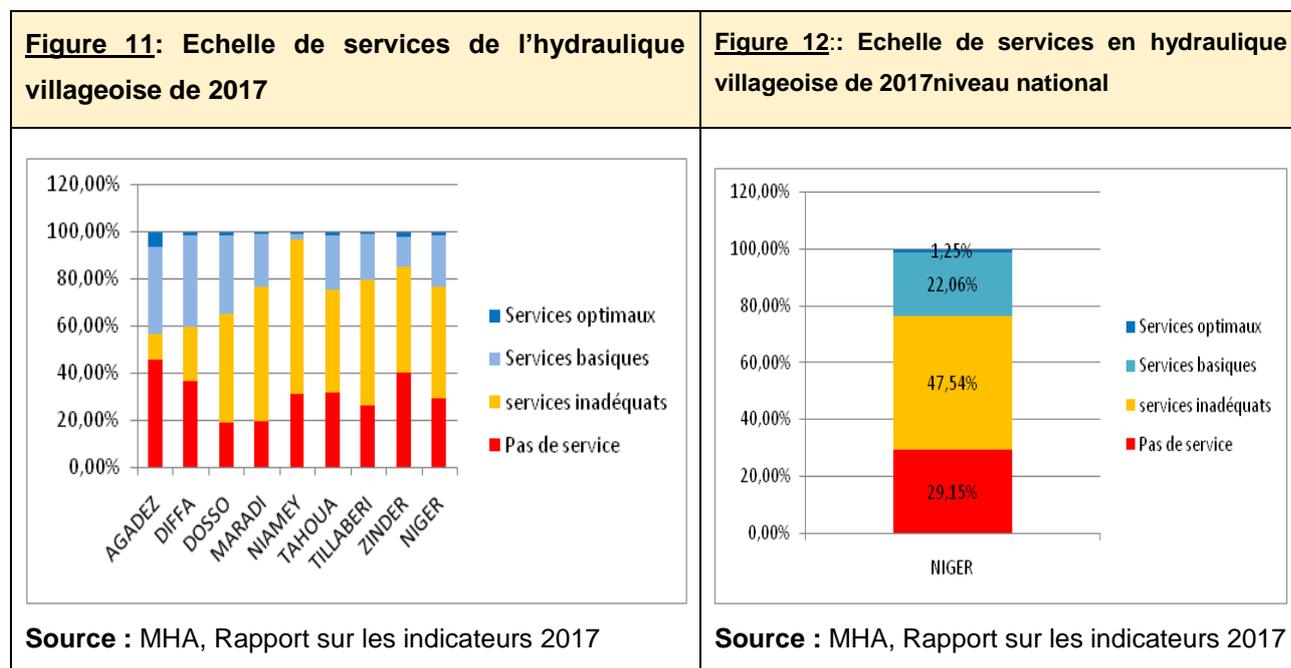
Source : MHA, Rapports indicateurs 2015-2017

Ce tableau montre que :

- Le TCg passe de 69,50% en 2016 à 70,85% en 2017 ; soit une augmentation de 1,35 point de pourcentage ;
- Le TAt a évolué de 45,50% en 2016 à 45,91% en 2017, soit une évolution de 0,41 point de pourcentage ;
- Le service basique progresse de 18,00% en 2016 à 22,06% en 2017 soit une augmentation de 4,06 point de pourcentage résultant de la réalisation de 2 415 nouveaux EqPEM et de la réhabilitation de 301 EqPEM ;
- Enfin, le service optimum a augmenté de 1,10% en 2016 à 1,25% en 2017, soit une évolution de 0,15 point de pourcentage (.3 985 branchements particuliers réalisés en 2017 : 21 838 en 2017 et contre 17 853 en 2016).

Par contre, le taux de panne (TP) a augmenté de 0,44 points de pourcentage passant de 8,50 % en 2016 à 8,94% en 2017. Cette contre-performance émane surtout de la région de Tillabéri où le TP est passé de 9,50% à 13,85% soit une élévation de 4,35 points par rapport à 2016.

Il est à noter que pour les valeurs de référence de 2015 dans le tableau ci-dessus pour les indicateurs IOS1103, IOS1104 et IOS 1105 tirent leur fondement de l'intégration au cours de l'année 2015 des données du RGPH 2012.

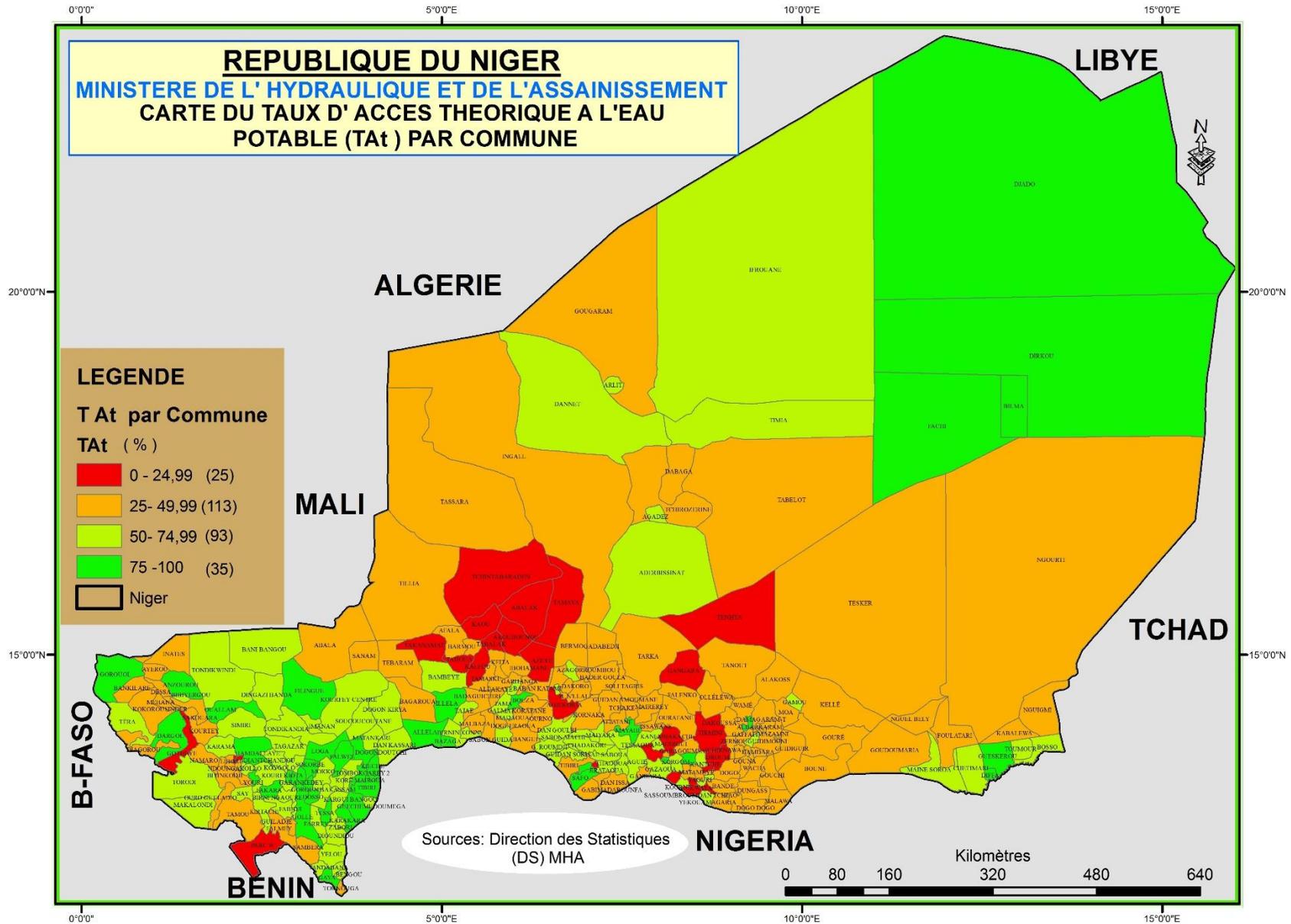


La carte ci-après, réalisée sur la base des premières limites non encore officielles, indique que :

- 25 communes (10% des communes) ont un taux d'accès théorique à l'eau potable inférieur à 25% ;
- 113 communes (42% des communes) ont un taux d'accès théorique à l'eau potable compris entre 25% et 50% non inclus ;
- 93 communes (35% des communes) ont un taux d'accès théorique à l'eau potable compris entre 50% et 75% non inclus ;
- 35 communes (13% des communes) ont un taux d'accès théorique à l'eau potable compris entre 75%.et 100% inclus.

En somme, 138 communes (52% des communes) ont un taux d'accès théorique à l'eau potable inférieur à 50%. Des moyens doivent être donc mobilisés pour que toutes les communes aient un taux d'accès théorique supérieur à 50% à l'horizon 2020.

Figure 13:: Carte du taux d'accès théorique à l'eau potable



(ii) Objectif opérationnel 11b : Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu urbain

La situation des indicateurs qui permettent de mesurer cet objectif opérationnel est présenté dans le tableau suivant :

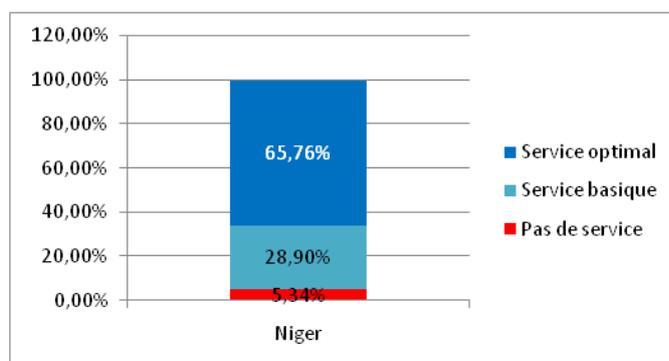
Tableau 26: Situation des indicateurs relatifs à l'objectif opérationnel 11a

Code	Intitulé	Unité	Valeur de référence		Valeur atteinte 2016	Valeur atteinte 2017
			Valeur	Année		
IOS1101	Taux d'accès des ménages au service optimal d'eau potable	%	ND	-	63,6	65,76
IOS1102	Taux d'accès des ménages au service basique d'eau potable	%	ND	-	29,6	28,9
IOS1106	Taux de desserte (TD)	%	90,14	2015	93,2	94,66

Source : MHA, Rapport sur les indicateurs 2017

Le tableau ci-dessus indique une augmentation de l'accès au service optimum de 2,16 points de pourcentage engendré par une progression du taux de desserte de 1,46 points de pourcentage qui passe de 93,20% en 2016 à 94,66 en 2017 et par conséquent, une diminution de l'accès au service basique de 0,7 points de pourcentage. La progression du taux d'accès des ménages au service optimal de l'eau potable a été engendré par la réalisation en 2017 de 16 667 branchements particuliers.

Figure 14:: Echelle de services en hydraulique urbaine de 2017



3.2. Sous-programme 2 « Hygiène et assainissement »

Les objectifs du sous-programme « Hygiène et assainissement » sont évalués par six (4) indicateurs prioritaires de performance pour la phase 1 du PROSEHA. Pour ces indicateurs à l'exception de l'IOS1204, les valeurs présentées dans le tableau ci-dessous est celle de 2016 en attendant les enquêtes ménages de l'INS en cours.

Tableau 27: Situation des indicateurs relatifs au sous-programme 2

Code	Intitulé	Unité	Valeur de référence		Valeur atteinte 2016	Valeur atteinte 2017
			Valeur	Année		
IOS1201	Taux d'accès des ménages au service optimal d'assainissement	%	ND	-	2,6	Enquêtes ménages en cours avec l'INS
	Urbain	%	ND	-	10,8	
	Rural	%	ND	-	0,8	
IOS1202	Taux d'accès des ménages au service basique d'assainissement	%	ND	-	6,2	
	Urbain	%	ND	-	19,6	
	Rural	%	ND	-	3,4	
IOS1203	Pourcentage de la population déféquant à l'air libre	%	73	2015	68,7	
	Urbain	%			13,8	
	Rural	%			80,6	
IOS1204	Pourcentage des villages déclarés FDAL	%			4,55	5,67

Source : MHA, Rapport sur les indicateurs 2017

3.3. Sous-programme 3 « Connaissance, suivi et protection des ressources en eau »

L'objectif du sous-programme « Connaissance, suivi et protection des ressources en eau » est évalué par un seul indicateur prioritaire de performance pour la phase 1 du PROSEHA à savoir IOS1303 : Taux d'exécution des plans d'actions UGE / bassins / sous-bassins. Cet indicateur ne peut pas être renseigné car les UGE ne sont pas installées

3.4. Sous-programme 4 « Gouvernance »

L'objectif du sous-programme 4 est évalué par trois indicateurs prioritaires de performance pour la phase 1 du PROSEHA. L'évolution de chacun de ces indicateurs est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 28: Situation des indicateurs relatifs au sous-programme 4

Code	Intitulé	Unité	Valeur de référence		Valeur atteinte 2016	Valeur atteinte 2017
			Valeur	Année		
IOS1401	Taux d'exécution financière du BPO	%	66,39	2015	NA	NA
IOS1403	Proportion des communes avec un cadre de concertation impliquant les usagers	%	ND	-	ND	24
IOS1404	Proportion des communes assurant une gestion satisfaisante des services publics AEPHA	%	ND	-	ND	16

Source : MHA, Rapport sur les indicateurs 2017

Il faut remarquer les BPO 2016-2018 et BPO 2017-2019 n'ont pas été élaborés. Toutefois, le taux d'exécution financière de 2017 hors titre 2 du budget du ministère est de 50,64%.

3.5. Sous-programme 5 « Hydraulique pastorale »

Le seul indicateur prioritaire retenu pour la phase 1 du PROSEHA pour ce sous-programme est le taux de réalisation des objectifs liés à l'hydraulique pastorale. Cet indicateur ne sera renseigné qu'après l'opérationnalisation du système de suivi-évaluation compte tenu de son mode de calcul.

IV- Difficultés rencontrées et solutions envisagées

Des difficultés ont été rencontrées à plusieurs niveaux par certains acteurs dans la mise en œuvre des actions du PROSEHA. Ces difficultés ainsi que les solutions envisagées sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 29: Difficultés rencontrées et solutions envisagées dans la mise en œuvre des actions en 2017

Difficultés rencontrées	Solutions envisagées	Responsable de mise en œuvre
Les indicateurs prioritaires retenus dans le PROSEHA n'ont pas pu être renseignés du fait qu'ils ne sont pas pris en compte dans le canevas des documents de bilan et programmation, à renseigner surtout par les DRH/A ;	Faire correspondre le canevas à renseigner, lors des réunions de bilans et programmations, aux indicateurs du PROSEHA, afin que la mise en œuvre de celui-ci puisse être mieux évaluée	DEP
La diversité des approches d'interventions par les acteurs dans le sous-secteur, mettant les populations cibles dans l'embarras ;	Harmoniser les approches d'intervention en matière d'hygiène et d'assainissement	DGA
La stagnation de l'effectif des ressources humaines, face aux défis à relever pour la mise en œuvre du PROSEHA		DRH
Le partage du sous-secteur de l'assainissement avec d'autres départements ministériels, entraînant un temps non négligeable de concertation pour faire aboutir certains dossiers	Rendre opérationnel le cadre de concertation interministériel du sous-secteur de l'assainissement	DGA
Les indicateurs d'accès aux services d'assainissement ne peuvent être connus annuellement, mais seulement à l'issue de l'enquête menée par l'Institut National des Statistiques (INS) qui n'a lieu que tous les 4 ans au moins	Etudier la possibilité de calculer les indicateurs d'accès aux services d'assainissement, à l'instar d'autres sous-secteurs, comme celui de l'eau potable, afin de pouvoir renseigner chaque année les indicateurs d'effet	DGA
Rareté des financements du PROSEHA	Faire aboutir la création du Fonds National de l'Eau et de l'Assainissement	SG
Insuffisance du suivi continu des ressources en eau depuis les années 2000	Accélérer la recherche de financement du PANGIRE	SP/PANGIRE

Source : MHA,2017

V- Programmations de l'année 2018

Le tableau ci-dessous donne la programmation consolidée pour l'année 2018 validée à l'issue de l'atelier Bilan 2017 et programmation 2018.

Tableau 30: Programmation 2018 du MHA

ACTIVITES	Programmation 2018	REGIONS							
		AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	NIAMEY	TAHOUA	TILLABERI	ZINDER
SOUS PROGRAMME AEP									
PEA	254	7	8	11	44	4	34	41	105
Mini-AEP (1 village)	114	6	15	4	26	1	27	6	29
AEP multi-villages	50	0	1	16	11	0	5	13	4
Extensions mini AEP (nouvelles BF)	63	5	1	24	1	1	26	1	4
Nouveaux éqPEM	2 918	79	166	433	541	26	470	568	635
Nouveaux Ménages Desservis en Eau Potable	72 950	1 975	4 150	10 825	13 525	650	11 750	14 200	15 875
REALISATION D'INFRASTRUCTURES AEP									
Puits cimentés villageois	125	0	4	44	12	2	22	32	9
FPMH	569	35	56	23	118	10	62	237	28
Nouveaux éqPEM	694	35	60	67	129	12	84	269	37
REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES AEP									
Puits cimentés villageois	71	10	0	32	16	0	0	10	3
FPMH	116	4	24	13	40	6	0	15	14
PEA/AEP	24	0	0	6	4	1	12	1	0
éqPEM réhabilités	289	14	24	51	49	10	93	31	17
SOUS PROGRAMME Hydraulique Pastorale									
REALISATION D'INFRASTRUCTURES AEP									
Puits cimentés (pastoraux)	189	4	45	30	23	0	21	2	64
SPP	39	10	3	1	2	0	8	8	7

ACTIVITES	Programmation 2018	REGIONS							
		AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	NIAMEY	TAHOUA	TILLABERI	ZINDER
Extensions SPP (nouvelles BF)	14	0	0	0	0	0	14	0	0
Nouveaux éqPEM	451	34	48	33	31	0	154	34	92
REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES									
Puits cimentés (pastoraux)	82	28	3	10	2	0	9	0	30
SPP	13	0	0	0	1	0	4	0	8
éqPEM réhabilités	95	28	3	10	2	0	45	0	62
SOUS PROGRAMME ASSAINISSEMENT									
Latrines familiales	3 665	0	1 794	1 309	0	100	0	462	0
Latrines publiques (scolaires et édicules publiques)	480	22	39	116	108	13	87	66	29
Ouvrages Eaux grises	11	0	0	0	0	1	10	0	0
Kits de Lavage de Mains	3 740	0	3 300	90	150	0	200	0	0
Approche ATPC : nombre de villages	1 122	10	60	107	320	20	337	113	155
Approche ATPC : population totale	375 616	1 500	4 511	50 601	45 985	2 000	255 519	0	15 500
Villages FDAL	597	10	60	78	39	20	270	0	120
SOUS PROGRAMME Gouvernance									0
nouveaux PLEA	101	15	0	25	3	3	28	10	17
PLEA existants et actualisés	5	0	0	0	0	0	0	5	0
Réunions Cluster/cadre de concertation	70	0	41	0	0	6	8	11	4
AEP sous gestion délégué	229	6	24	0	8	0	86	95	10
AEP sous gestion communautaire	93	16	0	0	71	1	0	0	5
SOUS PROGRAMME GIRE									
CREA	19	2	3	2	2	2	3	3	2
Nouveaux piézomètres	55	14	0	1	12	12	10	6	0
Nouvelles stations hydrométriques	33	1	0	0	0	27	4	1	0

		REGIONS							
ACTIVITES	Programmation 2018	AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	NIAMEY	TAHOUA	TILLABERI	ZINDER
Missions suivi piézomètres	27	12	2	2	0	0	6	1	4
Missions suivi hydrométrique	19	0	1	0	8	10	0	0	0